ON A TOUS LE DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ

de toutes les violences

y compris des fessées, menaces ou insultes...

Loi du 10 juillet 2019 : Les enfants s'élèvent "sans violence physique ou psychologique". C'est un des droits des enfants depuis 30 ans!

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique - crédit photo : pexels, pixabay, canva - Graphisme : Sandra Stoltz-Schneider , Contenu : Séverine Varin

Éveil & Sens Grandir Ensemble

unicef pour chaque enfant

CIDE30 ANS CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Stop VEO Enfance sans violences

Pour en savoir plus : www.onatousdesdroits.org - onatousdesdroits@gmail.com